



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – CARTE FRANSAT Valables à compter du 13/06/2016

Les présentes Conditions Générales de Vente («CGV») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles un utilisateur d'un décodeur FRANSAT ou un abonné à un ou plusieurs services en option accessibles sur sa carte d'accès conditionnel FRANSAT et son décodeur FRANSAT («l'Utilisateur») achète, auprès de FRANSAT SA au capital de 2.323.823 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 512 443 201 et dont le siège social est situé au 70, rue Balard, 75015 Paris («FRANSAT») une carte d'accès conditionnel (la «Carte») pour bénéficier de l'offre des Chaînes gratuites de FRANSAT et des offres d'abonnement à des Chaînes et/ou du contenu audiovisuel diffusés par FRANSAT à partir du satellite EUTELSAT 5WA à la position orbitale 5° Ouest.w

L'Utilisateur reconnaît et déclare (i) avoir pris connaissance et compris les présentes CGV et les tarifs applicables, préalablement à l'achat de la Carte, (ii) les accepter expressément sans réserve (iii) avoir la capacité juridique à la conclusion et à l'exécution des présentes CGV. Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment par FRANSAT et applicables pour les achats postérieurs à la modification. Les présentes CGV complètent les Conditions Générales d'Utilisation de la carte FRANSAT et, le cas échéant, les Conditions Générales d'Abonnement. L'Utilisateur dispose de la faculté de sauvegarder ou d'éditer les présentes Conditions Générales en utilisant les fonctionnalités standard de son navigateur ou de son ordinateur. Cette sauvegarde ou édition des Conditions Générales relève de la seule responsabilité de l'Utilisateur.

ARTICLE 1 – ACHAT DE CARTE

1.1. L'Utilisateur ne peut acheter de Carte qu'aux conditions cumulatives suivantes. L'Utilisateur doit :

- (i) être un consommateur au sens de la loi et la jurisprudence communautaire,
- (ii) être majeur ou en capacité juridique de conclure les présentes CGV,
- (iii) résider sur le territoire de la France métropolitaine,
- (iv) avoir un moyen de paiement par carte bancaire valide auprès d'un établissement bancaire situé en France,
- (v) être déjà Utilisateur d'un décodeur FRANSAT et /ou abonné à un ou plusieurs services en option accessibles sur sa carte d'accès FRANSAT avec son décodeur FRANSAT.

A ce titre, l'Utilisateur s'assure, préalablement à l'achat de la Carte, qu'il remplit bien ces conditions.

1.2. L'achat d'une Carte n'est possible que dans l'un des deux cas suivants :

- (i) la Carte de l'Utilisateur doit être remplacée suite à un piratage du système de contrôle d'accès, de façon à assurer le respect et la protection des droits des tiers sur les programmes et services diffusés par le bouquet FRANSAT.
- (ii) La Carte de l'Utilisateur doit être remplacée suite à une perte ou une détérioration ou une panne hors période initiale de garantie fabricant du Pack décodeur FRANSAT incluant la Carte.

1.3. La Carte ne peut être achetée et/ou utilisée :

- pour un usage autre que personnel et privé ne pouvant s'étendre au-delà du cercle de famille,
- pour un usage hors de la France métropolitaine. L'utilisation de la Carte étant exclusivement limitée au Territoire Français Métropolitain, à la Corse et à Monaco, au profit des personnes physiques domiciliées sur ce Territoire,
- pour leur usage privé et personnel, au sein des locaux non ouverts au public qu'en association avec un décodeur dûment labellisé FRANSAT et une parabole pointée sur le satellite Eutelsat 5WA à la position orbitale 5°Ouest.
- dans un but de redistribuer, licencier, sous-licencier, permettre l'accès et/ou intégrer dans un autre média tout ou partie des programmes, ou contenus fournis grâce à la Carte.

ARTICLE 2 – DROIT DE RÉTRACTATION

2.1. Conformément au Code de la consommation, l'Utilisateur dispose d'un droit de rétractation, sans donner de motif, de 14 jours francs à compter du lendemain du jour où l'Utilisateur, ou un tiers désigné par l'Utilisateur autre que le transporteur, prend possession de la Carte.

2.2. Pour mettre en œuvre ce droit, l'Utilisateur doit :

- notifier sur courrier libre à FRANSAT, Service Client, - 70, rue Balard, 75015 Paris ou par mail à contact@fransat.fr, sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre ou courrier électronique). L'Utilisateur peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation disponible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R38397>, mais ce n'est pas obligatoire ; renvoyer, sans retard excessif et au plus tard 14 jours après avoir notifié la rétractation, la Carte, dans son emballage d'origine complet et avec toute la documentation. Le retour est à destination du service logistique de FRANSAT à l'adresse suivante :

STACI - PUBLIDISPATCH 2
SAV FRANSAT
6 Rue Désir Prévost - La Grande Brèche
91070 BONDOUFLE

-Le retour peut être effectué par la Poste compte tenu du format et de la taille du colis.

2.3. En cas de rétractation, FRANSAT vérifie le colis reçu et valide que les conditions de retour sont bien respectées.

-Si ces conditions sont respectées, FRANSAT rembourse l'Utilisateur de tous les paiements reçus, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge de l'Utilisateur. FRANSAT effectuera le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'Utilisateur. FRANSAT pourra différer le remboursement jusqu'à ce que FRANSAT ait effectivement reçu la Carte. -Si ces conditions ne sont pas respectées, FRANSAT expliquera pourquoi elle ne peut pas rembourser l'Utilisateur.

ARTICLE 3 – PRIX

3.1. Le prix de la Carte est visé sur le site de FRANSAT et/ou les documents commerciaux. Il est exprimé toutes charges comprises (TTC). Ce prix peut être modifié à tout moment par FRANSAT, le prix qui sera alors applicable pour les achats postérieurs à la modification.

3.2. Seuls les moyens de paiement visés sur le site de FRANSAT et/ou les documents commerciaux sont acceptés.

ARTICLE 4 – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DES RISQUES

4.1. La propriété de la carte n'est transférée à l'Utilisateur que suivant complet paiement.

4.2. Le transfert des risques s'opère à la réception de la Carte par l'Utilisateur ou par un tiers désigné par celui-ci au moment de la commande.

ARTICLE 5 – GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

La Carte bénéficie d'une garantie de 2 ans à compter de la livraison de celle-ci. La garantie est limitée, à titre de seule réparation, au remplacement de la Carte par une nouvelle Carte. La garantie ne saurait s'appliquer si le vice de fonctionnement résulte d'une intervention sur la Carte effectuée sans autorisation, de l'usure normale, d'une négligence ou défaut d'entretien, d'un défaut ou manque de consommable ou en cas de changement dû à des cas de piratage sur le parc de cartes. Toute demande de retour devra préciser les renseignements concernant la date d'achat de la Carte, le numéro et les défauts constatés. Sur cette base et après réception, FRANSAT validera ou non la prise en charge sous garantie.

Les frais d'expédition par l'utilisateur de la Carte à FRANSAT dans le cadre d'un retour sous garantie seront remboursés par FRANSAT sur la base d'un tarif Lettre verte de la Poste en vigueur. FRANSAT ne prendra en charge aucun frais supplémentaire découlant du fait que l'Utilisateur aurait choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par FRANSAT. FRANSAT effectuera le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'Utilisateur. FRANSAT pourra différer le remboursement jusqu'à ce que FRANSAT ait effectivement reçu la Carte.

La responsabilité de FRANSAT ne saurait être supérieure, en cas de faute prouvée, au montant de la Carte vendue.

ARTICLE 6 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies par FRANSAT dans le cadre de la vente feront l'objet d'un traitement automatisé conformément à la loi applicable. Les données personnelles recueillies sont utilisées par FRANSAT pour la gestion de la vente. Elles pourront également être enregistrées dans le fichier de gestion de la clientèle et être utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par FRANSAT, sauf opposition du destinataire. Les destinataires des données personnelles recueillies sont les membres du groupe auquel appartient FRANSAT. Elles pourront néanmoins être transmises aux sociétés chargées de la vérification des données et documents fournis par l'Abonné et de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement et être communiquées ou à des tiers en application d'une loi, d'un règlement ou en vertu d'une décision d'une autorité compétente. Tous les traitements et conservations de données sont sécurisés conformément aux normes du marché.

Sous réserve d'avoir recueilli le consentement préalable exprès de l'Utilisateur, FRANSAT pourra transmettre à ses partenaires les informations le concernant à des fins d'études et d'analyse ainsi que dans le cadre d'opérations marketing et commerciales et promotionnelles, conjointes ou non.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de retrait des informations qui le concernent, qu'il peut exercer en écrivant par courriel à contact@fransat.fr ou par courrier à FRANSAT, Service Clients, 70 rue Balard, 75015 Paris.

ARTICLE 7 – DIVERS

Pour des questions relatives à la Carte, l'Utilisateur est invité à contacter le support Client FRANSAT au 32 60 dites «FRANSA» (0,15€/min.) ou par mail à contact@fransat.fr

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux français, sous réserve de l'application des dispositions légales d'ordre public contraires.